

ATTESTATION DE MESURAGELieu :

Maison
80 - 81, chemin de Valfere
83990 SAINT TROPEZ

Propriétaire :**SCI ARRAS INVEST**Relevé superficie au sol m²:

Entrée	3.20
Dégagement	3.20
Chambre 1	14.30
Chambre 2	20.90
Salle d'eau / WC 1	9.00
Local élec	3.50
Séjour	91.00
Salle d'eau / WC 2	12.40
Salle d'eau / WC 3	15.50
Cuisine	10.60
Etage	
Couloir	4.70
Dressing 1	8.30
Chambre 3	26.70
Salle d'eau / WC Chambre 3	11.50
Dressing 2	13.20
Salle d'eau / WC Chambre 4	14.00
Chambre 4	34.15

TOTAL SURFACE :**296.15 m²**Observations:**Néant.****Fait à Toulon, Le 29 avril 2021****M. LANZA Damien**
L'Expert

SARL SUDEX EXPERTISES
7, rue Racine
83000 TOULON
Tél. : 04 94 93 00 87
E-mail : sarlsudex@wanadoo.fr
SIRET : 432 654 200 00034

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

N°: 2183V10068010 Valable jusqu'au : 28/04/2031 Type de bâtiment : Maison individuelle Année de construction : Après 2006 Surface habitable : 296,00 m ² Adresse : Maison 80 - 81, chemin de Valferre 83990 SAINT-TROPEZ	Date : 29/04/2021 Date de visite : 29/04/2021 Diagnostiqueur : SARL SUDEX - DAMIEN LANZA 7 RUE RACINE 83000 TOULON Numéro certification : ICERT CPDI2863 Signature :
Propriétaire : Nom : SCI ARRAS INVEST Adresse : 80 - 81, chemin de Valferre 83990 SAINT TROPEZ	Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

SARL SUDEX EXPERTISES
 7 rue Racine
 83000 TOULON
 Tél : 04 84 93 00 87
 Email : sar@suindex.com
 SIRET : 432 654 200 00034

Consommations annuelles par énergie

obtenus par la méthode 3CL, version 1.3, estimées au logement, prix moyen des énergies indexés au 15/08/2015

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie et par usage en kWh _{EP}	Détail par usage en kWh _{EP}	
Chauffage	Electricité : 2967 kWh _{EP} Bois : 3347 kWh _{EP}	11001 kWh _{EP}	541,87 €
Eau chaude sanitaire	Electricité : 6290 kWh _{EP}	16229 kWh _{EP}	689,41 €
Refroidissement	Electricité : 2065 kWh _{EP}	5328 kWh _{EP}	324,62 €
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSES	Electricité : 11322 kWh _{EP} Bois : 3347 kWh _{EP}	32558 kWh _{EP}	1817,53 € Abonnements compris

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation conventionnelle :

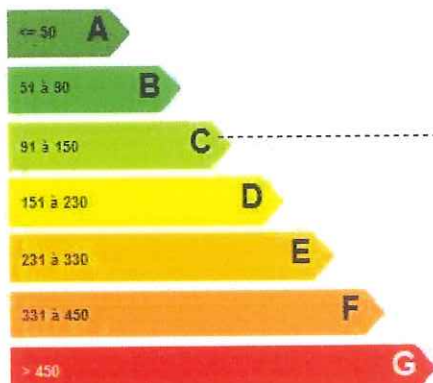
110 kWh_{EP}/m².an

Estimation des émissions :

3,1 kg éqCO₂/m².an

sur la base d'estimations au logement

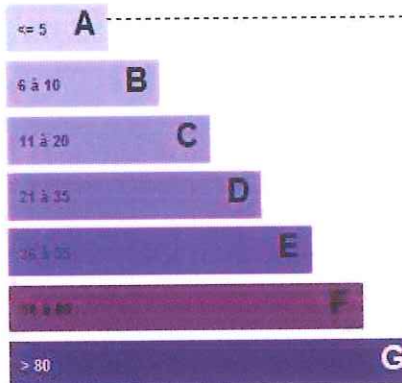
Logement économe



Logement

110,0
kWh_{EP}/m².an

Faible émission de GES



Logement

3,1
kg éqCO₂/m².an

Forte émission de GES

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : - Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm isolé à partir de 2006	Système de chauffage : - Chauffage PAC gainable 100%	Système de production d'ECS : - Production ECS Electrique
Toiture : - Plafond mitoyen - Type de plafond sous combles perdus isolé à partir de 2006	Emetteurs : - Split ou Multi-Split + insert	Système de ventilation : - VMC à extraction hygroréglable (Hygro A)
Menuiseries : - PF. avec soub. bois double vitrage(VNT) argon 14mm Avec ferm. - Fen.bat. bois double vitrage(VNT) argon 14mm Avec ferm. - Fen.bat. métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans ferm. - Fen.bat. bois double vitrage(VNT) argon 14mm Sans ferm. - PF. coul. métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans ferm. - PF. coul. bois double vitrage(VNT) argon 14mm Sans ferm. - PF. coul. bois double vitrage(VNT) argon 14mm Avec ferm. - Porte opaque pleine simple en bois	Système de refroidissement : - Climatisation électrique	
Plancher bas : - Type de plancher sur vide sanitaire isolé à partir de 2006 - Plancher mitoyen	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Non requis	
Énergies renouvelables Bois	Quantité d'énergie d'origine renouvelable:	11,31 kWhEP/m².an

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : - Générateur bois

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêt en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie.

Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises.

Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle consommation Conventionnelle (kWhEP/m ² .an)	Effort d'investissement	Économies	Rapidité du retour sur investissement	Crédit d'impôt
légende					
Économies		Effort d'investissement		Rapidité du retour sur investissement	
★ : moins de 100 € TTC/an		€ : moins de 200 € TTC		🟢🟢🟢🟢 : moins de 5ans	
★★ : de 100 à 200 € TTC/an		€€ : de 200 à 1000 € TTC		🟢🟢🟢 : de 5 à 10 ans	
★★★ : de 200 à 300 € TTC/an		€€€ : de 1000 à 5000 € TTC		🟢🟢 : de 10 à 15 ans	
★★★★ : plus de 300 € TTC/an		€€€€ : plus de 5000 € TTC		🟢 : plus de 15 ans	

Commentaires :

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! <http://www.impots.gouv.fr>

Pour plus d'informations : <http://www.developpement-durable.gouv.fr> ou <http://www.ademe.fr>

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par: ICERT

Parc Edonia G
Rue de La Terre Victoria
35760 SAINT GREGOIRE
tel: 0290093502 fax:
contact@icert.fr
certification: ICERT CPDI2863

Assuré par GAN

8-10 Rue d'Astorg
75383 PARIS CEDEX 08

tel: 0170942000 fax:

N°: 141449611

ANNEXE 8

FICHE TECHNIQUE POUR LES DIAGNOSTICS DE PERFORMANCE ENERGETIQUE REALISES SUIVANT LA METHODE DES CONSOMMATIONS ESTIMEES



Référence du logiciel validé : DPEWIN version V4

Référence du DPE : 2183V10068010

Diagnostic de performance énergétique

fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (<http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr>).



Généralités

Généralités






Département	83
Altitude	0 m
Type de bâtiment	Maison individuelle
Année de construction	Après 2006
Surface habitable	296,00 m ²
Hauteur moyenne sous plafond	2,79 m

Enveloppe


Enveloppe – Caractéristiques des murs

Code	Description	Caractéristique	Valeur
M01  U=0,400 W/m ² °C	MUR n°1 Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Travaux d'isolation effectués à partir 2006 (ITI Avec retour d'isolant)	U	0,400 W/m ² °C
		b	1,000
		Localisation	Sur Extérieur
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	40,44 m ²
		Est	
		Ouest	
		Intérieure	
M02  U=0,400 W/m ² °C	MUR n°2 Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Travaux d'isolation effectués à partir 2006 (ITI Avec retour d'isolant)	U	0,400 W/m ² °C
		b	1,000
		Localisation	Sur Extérieur
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	44,82 m ²
		Est	
		Ouest	
		Intérieure	
Code	Description	Caractéristique	Valeur

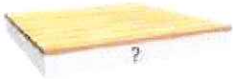

Etude DPEV4

<p>M03</p>  <p>$U=0,400 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>MUR n°3 Mur en blocs de béton creux $E_p \leq 20\text{cm}$ Travaux d'isolation effectués à partir 2006 (ITI Avec retour d'isolant)</p>	<p>U b Localisation Orientation Nord-Ouest/Nord/Nord-Est Sud-Ouest/Sud/Sud-Est Est Ouest Intérieure</p>	<p>0,400 W/m²°C 1,000 Sur Extérieur Surface 43,35 m²</p>
<p>Code</p> <p>M04</p>  <p>$U=0,400 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>MUR n°4 Mur en blocs de béton creux $E_p \leq 20\text{cm}$ Travaux d'isolation effectués à partir 2006 (ITI Avec retour d'isolant)</p>	<p>Caractéristique U b Localisation Orientation Nord-Ouest/Nord/Nord-Est Sud-Ouest/Sud/Sud-Est Est Ouest Intérieure</p>	<p>Valeur 0,400 W/m²°C 1,000 Sur Extérieur Surface 41,07 m²</p>
<p>Code</p> <p>M05</p>  <p>$U=0,400 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>MUR n°5 Mur en blocs de béton creux $E_p \leq 20\text{cm}$ Travaux d'isolation effectués à partir 2006 (ITI Avec retour d'isolant)</p>	<p>Caractéristique U b Localisation Orientation Nord-Ouest/Nord/Nord-Est Sud-Ouest/Sud/Sud-Est Est Ouest Intérieure</p>	<p>Valeur 0,400 W/m²°C 1,000 Sur Extérieur Surface 21,40 m²</p>
<p>Code</p> <p>M06</p>  <p>$U=0,400 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>MUR n°6 Mur en blocs de béton creux $E_p \leq 20\text{cm}$ Travaux d'isolation effectués à partir 2006 (ITI Avec retour d'isolant)</p>	<p>Caractéristique U b Localisation Orientation Nord-Ouest/Nord/Nord-Est Sud-Ouest/Sud/Sud-Est Est Ouest Intérieure</p>	<p>Valeur 0,400 W/m²°C 1,000 Sur Extérieur Surface 41,50 m²</p>
<p>Code</p> <p>M07</p>  <p>$U=0,400 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>MUR n°7 Mur en blocs de béton creux $E_p \leq 20\text{cm}$ Travaux d'isolation effectués à partir 2006 (ITI Avec retour d'isolant)</p>	<p>Caractéristique U b Localisation Orientation Nord-Ouest/Nord/Nord-Est Sud-Ouest/Sud/Sud-Est Est Ouest Intérieure</p>	<p>Valeur 0,400 W/m²°C 1,000 Sur Extérieur Surface 19,66 m²</p>


Etude DPEV4

Code	Description	Caractéristique	Valeur
M08  U=0,400 W/m ² °C	MUR n°8 Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm Travaux d'isolation effectués à partir 2006 (ITI Avec retour d'isolant)	U	0,400 W/m ² °C
		b	1,000
		Localisation	Sur Extérieur
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	35,62 m ²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Intérieure	


Enveloppe - Caractéristiques des planchers

Code	Description	Caractéristique	Valeur
S01  U=0,360 W/m ² °C	PLANCHER n°1 Type de plancher sur vide sanitaire Travaux d'isolation effectués à partir 2006	U	0,360 W/m ² °C
		b	0,800
		Localisation	Sur Vide sanitaire
		Surface	180,00 m ²
S02  U=0,000 W/m ² °C	PLANCHER n°2 Plancher mitoyen	U	0,000 W/m ² °C
		b	1,000
		Localisation	Mitoyen
		Surface	116,00 m ²



Enveloppe - Caractéristiques des plafonds

Code	Description	Caractéristique	Valeur
T01  U=0,000 W/m ² °C	PLAFOND n°1 Plafond mitoyen	U	0,000 W/m ² °C
		b	1,000
		Localisation	Mitoyen
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	116,00 m ²




Etude DPEV4

<p>T02</p>  <p>U=0,250 W/m²°C</p>	<p>PLAFOND n°2 Type de plafond inconnu Travaux d'isolation effectués à partir 2006</p> <p>Local donnant sur un garage Les parois entre les locaux chauffés et le local non chauffé ne sont pas isolées Les parois entre le local non chauffé et l'extérieur ne sont pas isolées La surface des parois séparant le local non chauffé des locaux chauffés représente moins de 25% de la surface des parois donnant sur l'extérieur</p>	U	0,250 W/m²°C
		b	1,000
		Localisation	Sur LNC (combles perdus,...)
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	180,00 m²




Enveloppe – Caractéristiques des vitrages

Code	Description	Caractéristique	Valeur
<p>F01</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°1 Portes-fenêtres avec soubassement Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 c Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	Ujn	2,500 W/m²°C
		Uw	2,700 W/m²°C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	2,94 m²
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	
		<hr/>	
<p>F02</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°2 Portes-fenêtres avec soubassement Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 c Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	Ujn	2,500 W/m²°C
		Uw	2,700 W/m²°C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	2,94 m²
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	
		<hr/>	
Code	Description	Caractéristique	Valeur




Etude DPEV4

<p>F03</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°3 Portes-fenêtres avec soubassement Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 c Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Ujn 2,500 W/m²°C Uw 2,700 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 2,94 m² Est Ouest Horizontale Intérieure</p>	
<p>Code</p> <p>F04</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Description</p> <p>Fenêtre n°4 Fenêtre battant Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Caractéristique</p> <p>Ujn 2,500 W/m²°C Uw 2,800 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 0,48 m² Est Ouest Horizontale Intérieure</p>	<p>Valeur</p>
<p>Code</p> <p>F05</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Description</p> <p>Fenêtre n°5 Fenêtre battant Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Caractéristique</p> <p>Ujn 2,500 W/m²°C Uw 2,800 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 0,48 m² Est Ouest Horizontale Intérieure</p>	<p>Valeur</p>
<p>Code</p>	<p>Description</p>	<p>Caractéristique</p>	<p>Valeur</p>




Etude DPEV4

<p>F06</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°6 Fenêtre battant Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Ujn 2,500 W/m²°C Uw 2,800 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</p> <p>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 0,48 m²</p> <p>Est</p> <p>Ouest</p> <p>Horizontale</p> <p>Intérieure</p>	
<p>Code</p>	<p>Description</p>	<p>Caractéristique</p>	<p>Valeur</p>
<p>F07</p>  <p>Ujn=4,400 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°7 Fenêtre battant métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Ujn 4,400 W/m²°C Uw 4,400 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</p> <p>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 2,10 m²</p> <p>Est</p> <p>Ouest</p> <p>Horizontale</p> <p>Intérieure</p>	
<p>Code</p>	<p>Description</p>	<p>Caractéristique</p>	<p>Valeur</p>
<p>F08</p>  <p>Ujn=2,800 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°8 Fenêtre battant Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Ujn 2,800 W/m²°C Uw 2,800 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</p> <p>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 0,48 m²</p> <p>Est</p> <p>Ouest</p> <p>Horizontale</p> <p>Intérieure</p>	
<p>Code</p>	<p>Description</p>	<p>Caractéristique</p>	<p>Valeur</p>




Etude DPEV4

<p>F09</p>  <p>Ujn=2,800 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°9 Fenêtre battant Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Ujn 2,800 W/m²°C Uw 2,800 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</p> <p>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 0,48 m²</p> <p>Est</p> <p>Ouest</p> <p>Horizontale</p> <p>Intérieure</p>	
<p>Code</p> <p>F10</p>  <p>Ujn=3,800 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°10 Portes-fenêtres coulissante métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Caractéristique Valeur</p> <p>Ujn 3,800 W/m²°C Uw 3,800 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</p> <p>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 4,41 m²</p> <p>Est</p> <p>Ouest</p> <p>Horizontale</p> <p>Intérieure</p>	
<p>Code</p> <p>F11</p>  <p>Ujn=3,800 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°11 Portes-fenêtres coulissante métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<p>Caractéristique Valeur</p> <p>Ujn 3,800 W/m²°C Uw 3,800 W/m²°C</p> <p>Orientation Surface</p> <p>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</p> <p>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est 4,41 m²</p> <p>Est</p> <p>Ouest</p> <p>Horizontale</p> <p>Intérieure</p>	
<p>Code</p>	<p>Description</p>	<p>Caractéristique</p>	<p>Valeur</p>




Etude DPEV4

F12	 Ujn=3,800 W/m²°C	Fenêtre n°12 Portes-fenêtres coulissante métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°	Ujn	3,800 W/m ² °C
			Uw	3,800 W/m ² °C
			Orientation	Surface
			Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	4,41 m ²
			Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
			Est	
			Ouest	
			Horizontale	
			Intérieure	
Code	Description	Caractéristique	Valeur	
F13	 Ujn=2,800 W/m²°C	Fenêtre n°13 Portes-fenêtres coulissante Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°	Ujn	2,800 W/m ² °C
			Uw	2,800 W/m ² °C
			Orientation	Surface
			Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,94 m ²
			Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
			Est	
			Ouest	
			Horizontale	
			Intérieure	
Code	Description	Caractéristique	Valeur	
F14	 Ujn=3,800 W/m²°C	Fenêtre n°14 Portes-fenêtres coulissante métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°	Ujn	3,800 W/m ² °C
			Uw	3,800 W/m ² °C
			Orientation	Surface
			Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	4,41 m ²
			Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
			Est	
			Ouest	
			Horizontale	
			Intérieure	
Code	Description	Caractéristique	Valeur	

Etude DPEV4

<p>F15</p>  <p>Ujn=3,800 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°15 Portes-fenêtres coulissante métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<table border="1"> <tr><td>Ujn</td><td>3,800 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Uw</td><td>3,800 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Orientation</td><td>Surface</td></tr> <tr><td>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</td><td>4,41 m²</td></tr> <tr><td>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est</td><td></td></tr> <tr><td>Est</td><td></td></tr> <tr><td>Ouest</td><td></td></tr> <tr><td>Horizontale</td><td></td></tr> <tr><td>Intérieure</td><td></td></tr> </table>	Ujn	3,800 W/m ² °C	Uw	3,800 W/m ² °C	Orientation	Surface	Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	4,41 m ²	Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		Est		Ouest		Horizontale		Intérieure			
Ujn	3,800 W/m ² °C																					
Uw	3,800 W/m ² °C																					
Orientation	Surface																					
Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	4,41 m ²																					
Sud-Ouest/Sud/Sud-Est																						
Est																						
Ouest																						
Horizontale																						
Intérieure																						
<p>Code</p> <p>F16</p>  <p>Ujn=3,800 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°16 Portes-fenêtres coulissante métal sans rupt double vitrage(VNT) argon 14mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<table border="1"> <thead> <tr><th>Caractéristique</th><th>Valeur</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Ujn</td><td>3,800 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Uw</td><td>3,800 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Orientation</td><td>Surface</td></tr> <tr><td>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</td><td>4,41 m²</td></tr> <tr><td>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est</td><td></td></tr> <tr><td>Est</td><td></td></tr> <tr><td>Ouest</td><td></td></tr> <tr><td>Horizontale</td><td></td></tr> <tr><td>Intérieure</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	Ujn	3,800 W/m ² °C	Uw	3,800 W/m ² °C	Orientation	Surface	Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	4,41 m ²	Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		Est		Ouest		Horizontale		Intérieure	
Caractéristique	Valeur																					
Ujn	3,800 W/m ² °C																					
Uw	3,800 W/m ² °C																					
Orientation	Surface																					
Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	4,41 m ²																					
Sud-Ouest/Sud/Sud-Est																						
Est																						
Ouest																						
Horizontale																						
Intérieure																						
<p>Code</p> <p>F17</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°17 Portes-fenêtres coulissante Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	<table border="1"> <thead> <tr><th>Caractéristique</th><th>Valeur</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Ujn</td><td>2,500 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Uw</td><td>2,800 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Orientation</td><td>Surface</td></tr> <tr><td>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</td><td></td></tr> <tr><td>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est</td><td>1,20 m²</td></tr> <tr><td>Est</td><td></td></tr> <tr><td>Ouest</td><td></td></tr> <tr><td>Horizontale</td><td></td></tr> <tr><td>Intérieure</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	Ujn	2,500 W/m ² °C	Uw	2,800 W/m ² °C	Orientation	Surface	Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	1,20 m ²	Est		Ouest		Horizontale		Intérieure	
Caractéristique	Valeur																					
Ujn	2,500 W/m ² °C																					
Uw	2,800 W/m ² °C																					
Orientation	Surface																					
Nord-Ouest/Nord/Nord-Est																						
Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	1,20 m ²																					
Est																						
Ouest																						
Horizontale																						
Intérieure																						
<p>Code</p>	<p>Description</p>	<table border="1"> <thead> <tr><th>Caractéristique</th><th>Valeur</th></tr> </thead> </table>	Caractéristique	Valeur																		
Caractéristique	Valeur																					

Etude DPEV4

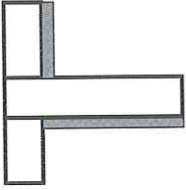
<p>F19</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°19 Portes-fenêtres avec soubassement Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 c Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	Ujn	2,500 W/m ² °C
		Uw	2,700 W/m ² °C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,94 m ²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	
Code	Description	Caractéristique	Valeur
<p>F20</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°20 Portes-fenêtres avec soubassement Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 c Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	Ujn	2,500 W/m ² °C
		Uw	2,700 W/m ² °C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,94 m ²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	
Code	Description	Caractéristique	Valeur
<p>F21</p>  <p>Ujn=2,500 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°21 Portes-fenêtres avec soubassement Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 14mm Volet battant avec ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 c Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches</p> <p>Pas de masque</p> <p>Masques lointains</p> <p>Pas de masque</p>	Ujn	2,500 W/m ² °C
		Uw	2,700 W/m ² °C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,94 m ²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	

Enveloppe – Caractéristiques des portes

Etude DPEV4

Code	Description	Caractéristique	Valeur
F21 U=3,500 W/m ² °C	Porte n°1 Porte opaque pleine simple en bois Au nu intérieur Largeur dormant env. 5 cm	U	3,500 W/m ² °C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,40 m ²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Intérieure	

Enveloppe – Caractéristiques des ponts thermiques de type plancher bas / mur

Code	Description	Caractéristique	Valeur
 Psi=0,710	Liaison Mur extérieur / Plancher bas	Psi	0,710
		Longueur	121,200 m

Systemes

Systemes – Caractéristiques de la ventilation

Code	Description	Caractéristique	Valeur
	VMC à extraction hygroréglable (Hygro A) La majorité des ouvrants possède des joints d'étanchéité	Qvarep	1,238
		Smea conventionnelle	2,000
		Q4 m ²	1,700
		Q4_env	1086,300
		Q4	1352,700
		Qvinf	69,146
		Hvent	124,542
		Hperm	23,510

Systemes – Caractéristiques du chauffage

Code	Description	Caractéristique	Valeur
	PAC Gainable Emetteurs divisés Pas de réseau de distribution Aucun équipement d'intermittence Présence d'un insert après 2000	Bch	6914,644
		Re	0,950
		Rr	0,960
		Rd	1,000
		Rg	2,200
		Ich	

Systemes – Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire

Code	Description	Caractéristique	Valeur
	Production ECS Electrique individuelle Production à accumulation 3 ballons de 300 litres verticaux Production hors du volume habitable Les pièces desservies sont non contiguës	BECS	1141,586
		Fecs	0,000
		Rd	0,800
		Rs	0,327
		Rg	1,000
		Iecs	3,818
Code	Description	Caractéristique	Valeur

Etude DPEV4

	Production ECS Electrique individuelle Production à accumulation 1 ballon de 100 litres vertical Production hors du volume habitable Les pièces desservies sont non contiguës	BECS	1141,586
		Fecs	0,000
		Rd	0,800
		Rs	0,739
		Rg	1,000
Iecs	1,693		

Systemes – Caractéristiques de la climatisation

Code	Description	Caractéristique	Valeur
	Climatisation électrique	Sclim	295,000
		Rclim	7,000

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

Le DPE a pour principal objectif d'informer sur la performance énergétique des bâtiments. Cette information communiquée doit ensuite permettre de comparer objectivement les différents bâtiments entre eux.

Si nous prenons le cas d'une maison individuelle occupée par une famille de 3 personnes, la consommation de cette même maison ne sera pas la même si elle est occupée par une famille de 5 personnes. De plus, selon que l'hiver aura été rigoureux ou non, que la famille se chauffe à 20°C ou 22°C, les consommations du même bâtiment peuvent significativement fluctuer. Il est dès lors nécessaire dans l'établissement de ce diagnostic de s'affranchir du comportement des occupants afin d'avoir une information sur la qualité énergétique du bâtiment. C'est la raison pour laquelle l'établissement du DPE se fait principalement par une méthode de calcul des consommations conventionnelles qui s'appuie sur une utilisation standardisée du bâtiment pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Les principaux critères caractérisant la méthode conventionnelle sont les suivants :

- en présence d'un système de chauffage dans le bâtiment autre que les équipements mobiles et les cheminées à foyer ouvert, toute la surface habitable du logement est considérée chauffée en permanence pendant la période de chauffe ;
- les besoins de chauffage sont calculés sur la base de degrés-heures moyens sur 30 ans par département. Les degrés-heures sont égaux à la somme, pour toutes les heures de la saison de chauffage pendant laquelle la température extérieure est inférieure à 18°C, de la différence entre 18°C et la température extérieure. Ils prennent en compte une inoccupation d'une semaine par an pendant la période de chauffe ainsi qu'un réduct des températures à 16°C pendant la nuit de 22h à 6h ;
- aux 18°C assurés par l'installation de chauffage, les apports internes (occupation, équipements électriques, éclairage, etc.) sont pris en compte à travers une contribution forfaitaire de 1°C permettant ainsi d'atteindre la consigne de 19°C ;
- le besoin d'ECS est forfaitisé selon la surface habitable du bâtiment et le département.

Ces caractéristiques du calcul conventionnel peuvent être responsables de différences importantes entre les consommations réelles facturées et celles calculées avec la méthode conventionnelle. En effet, tout écart entre les hypothèses du calcul conventionnel et le scénario réel d'utilisation du bâtiment entraîne des différences au niveau des consommations. De plus, certaines caractéristiques impactant les consommations du bâtiment ne sont connues que de façon limitée (par exemple : les rendements des chaudières qui dépendent de leur dimensionnement et de leur entretien, la qualité de mise en oeuvre du bâtiment, le renouvellement d'air dû à la ventilation, etc.).

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble			
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Appartement avec système individuel de chauffage ou de production d'ECS		Appartement avec système collectif de chauffage et de production d'ECS	
			Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948			
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	X

Pour plus d'informations :

www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique
www.ademe.fr

ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES DANS LE BATIMENT

Selon les normes AFNOR NF P 03-201

Articles législatifs : L.133-5, L.133-6, L.271-4 à L.271.6

Articles réglementaires : R133-7, R133-8, R271-1 à R271-5

Arrêté du ministère du logement de 29 Mars 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état du bâtiment relatif à la présence de termites et selon la norme NF P 03 201.

La mission se limite aux pathologies du bois d'œuvre visibles et accessibles au moment du contrôle.

La mission se fait sans démolition ni dégradation.

L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment est réalisé en respectant les exigences méthodologiques suivantes: **NF P 03-201**

A) Désignation du ou des bâtiments:

Numéro de rue, voie :

Maison
80 - 81, chemin de Valfere
83990 SAINT TROPEZ

Référence cadastrale : **BD 412**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété : NC

Historique du bâtiment : Aucune donnée fournie

B) Désignation du client:

Nom : **SCI ARRAS INVEST**

Dossier n° :

C) Désignation de l'expert :

Nom : LANZA

Prénom : Damien

Raison sociale : SUDEX Méditerranée Expertises

Adresse : 7, Rue Racine 83000 TOULON

N° Siret : RCS TOULON N° 432 654 200 00034

Compagnie d'assurance : GAN ASSURANCES

Numéro de police et date de validité : n°141.449.611 jusqu'au 30 Juin 2021

Certification de compétence délivré par:

ICERT, Parc Edonia G, rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE, le 30 Octobre 2017

D) Identification des parties d'immeubles visitées et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas.

<i>BATIMENTS et parties de bâtiments visités</i>	<i>OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés</i>	<i>RESULTAT du diagnostic d'infestation</i>
Entrée	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Dégagement	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Chambre 1	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Chambre 2	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Salle d'eau / WC 1	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Local élec	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Séjour	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Salle d'eau / WC 2	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Salle d'eau / WC 3	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Cuisine	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Etage		
Couloir	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Dressing 1	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Chambre 3	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Salle d'eau / WC Chambre 3	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Dressing 2	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Salle d'eau / WC Chambre 4	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION
Chambre 4	Boiseries	PAS D'INDICE D'INFESTATION

E) Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pas pu être visités et justification :

Néant.

Tous les éléments inaccessibles devront faire l'objet d'un contrôle ultérieur

F) identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification:

Néant.

G) Moyens d'investigation:

Observation des traces éventuelles par grattage, sondage au poinçon, pour recherche de passage de termites sur tous revêtements.

H) Constatations diverses :

Néant.

I) Conclusion :

Absence d'indice d'infestation de termites.

Rappel : dans le cas de la présence de termites il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 13363 du code de la construction et de l'habitation.

nota : conformément à l'article 9 de la loi n°99-471 du 8 juin 1999, l'expert ayant réalisé le présent état parasitaire n'exerce aucune activité de traitement préventif, curatif ou d'entretien de lutte contre les termites.

Fait à Toulon **Le 29 avril 2021**

**L'Expert
Damien LANZA**

SARL SUDEX EXPERTISES
7, rue Racine
83000 TOULON
Tél. : 04.94.93.00.87
E-mail : sarlsudex@wanadoo.fr
Siret : 432 654 200 00034

Siège Social : 7 rue Racine - 83 000 TOULON - Tél. 04 94 93 00 87 - Fax 04 94 93 58 29

E-mail : sarlsudex@wanadoo.fr

RCS Toulon B 432 654 200 - SIRET 432 654 200 00034 - APE 7120B
SARL au capital social de 100 000€



ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurance, **GAN ASSURANCES**, dont le Siège Social est situé au 8-10, RUE D'ASTORG – 75383 PARIS CEDEX 08, atteste que :

Nom ou raison sociale : SUDEX
 Adresse ou Siège Social : 7 rue racine
 83000 TOULON

est titulaire d'un contrat d'assurance n°141.449.611, à effet du 01/07/2020, par l'intermédiaire de AGENCE TOULON LIBERTE - code A18351 - n° ORIAS 07012046, garantissant la Responsabilité Civile Professionnelle dans le cadre de ses activités de Diagnostiqueurs immobiliers mentionnées à « OUI » ci-après :

Nature des prestations	Usage des locaux	
	Habitation	Professionnel
Diagnostic amiante (DTA hors recherche et diagnostic amiante dans les voies, activités d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante)	OUI	OUI
Dont parties privatives (DAPP)	OUI	OUI
Pré diagnostic amiante	OUI	OUI
Etat de l'installation intérieure de gaz	OUI	OUI
Etat de l'installation intérieure d'électricité	OUI	NON
DPE (Diagnostic de performance énergétique)	OUI	OUI
ERNT (Etat des Risques Naturels et Technologiques)	OUI	OUI
CREP (Constat de risques d'exposition au plomb)	OUI	OUI
Diagnostic d'assainissement	NON	NON
Etat relatif à la présence de termites	OUI	OUI
Etat relatif à la présence de mэрule	NON	NON
Diagnostic de repérage du radon	NON	NON
Etat parasitaire (autres que termites et mэрules)	OUI	OUI
Diagnostic légionellose	NON	NON
Diagnostic lié à l'accessibilité pour les personnes handicapées	NON	NON
Etat des lieux (Loi SRU)	NON	NON
Diagnostic décence ou certificat d'habitabilité (SRU)	OUI	NON
Diagnostic d'immeuble en copropriété (Loi SRU)	OUI	OUI
Détermination des millièmes de copropriété	OUI	OUI
Métrage des bâtiments (CARREZ)	OUI	OUI
Métrage de la surface habitable (Boutin)	OUI	NON
Diagnostic ascenseur (à l'exclusion de tout Contrôle Technique)	NON	NON
Diagnostic de sécurité des piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif	NON	NON
Contrôles techniques assujettis à investissements dans l'immobilier locatif	OUI	NON

Gan Assurance
 Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce – Société Anonyme au capital de 100 000 000 € (entièrement versé) – RCS Paris 542 602 337 – N°S 8312
 Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75383 Paris – Tél. : 01 75 54 20 00 – www.gan.fr
 Entreprise régie par le Code des assurances et soumise au Contrôle Interne et de Surveillance (CIS) – 4 place de Budapest 33 000 2543 Paris Cedex 08
 Directeur Pédagogique Client : Gan Assurances – 1 place Michel Péro 83001 Toulon – E-mail : pedagogie@gan.fr



ancien		
Diagnostics liés à investissements dans l'immobilier locatif neuf	OUI	NON
Contrôles techniques assujettis à obtention de prêts bancaires réglementés	OUI	OUI
Missions d'expertises confiées à titre amiable ou judiciaire	NON	NON
Diagnostic acoustique	NON	NON
Diagnostic monoxyde de carbone (hors diagnostic gaz obligatoire)	NON	NON
DTG (Diagnostic technique global)	OUI	OUI
Accessoire à un diagnostic assuré		
Diagnostic air	NON	NON
Thermographie (outil de mesure)	NON	NON
Infiltrométrie (outil de mesure)	NON	NON
Porte soufflante (Test)	NON	NON
Relevé dimensionnel et élaboration de plan en 3D	NON	NON
Etat des lieux locatifs (amiable) mandaté par le propriétaire	NON	NON
Diagnostic humidité (en accessoire à un DPE ou un état de salubrité)	NON	NON
Diagnostic étanchéité eaux	NON	NON

Ce contrat est conforme aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France notamment :
- à l'Ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005 modifiée,
- et aux dispositions du Décret n°2006-114 du 5 septembre 2006.

Il est entendu que la garantie n'est effective que pour les personnes physiques certifiées ou morales employant des personnes physiques certifiées ou constituées de personnes physiques certifiées.

La présente attestation est valable du 01/07/2020 au 30/06/2021 inclus sous réserve que la garantie soit en vigueur.

**La présente attestation ne constitue qu'une présomption de garantie.
Elle ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.
La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.**

Fait à LA GARDE, le 29/06/2020
Pour Gan Assurances, l'Agent général

EIRL Edouard MACARIO

Agent Général

N°ORIAS : 07012046

15 avenue Gabriel Péri

83130 LA GARDE

Tél : 04 94 08 52 73 - Fax : 04 94 75 01 15

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

80 - 81 Chemin de Valfere 83990 ST TROPEZ

BD 412

INFORMATION DE COMMANDE

Date de commande : 29/04/2021

N° de commande : 141671

Adresse : 80 - 81 Chemin de Valfere 83990 ST TROPEZ

Cadastre : BD 412

Lat/Long : 43.25712899689239 ; 6.656892579048871

Code Insee : 83119

Commune : ST TROPEZ

Vendeur ou Bailleur :

SCI ARRAS INVEST

Acquéreur ou locataire :



RESUME DE L'ETAT DES RISQUES

Catégorie	Type	Exposition	Details		
Informatif	ERPS	-	BASOL : 0	BASIAS : 0	ICPE : 0
Réglementaire	Radon	OUI	Zonage réglementaire sur la potentiel radon : Niveau 3		
Réglementaire	Séisme	OUI	Zonage réglementaire sur séisme : Niveau 2		
Réglementaire	ENSA/PEB	NON	Niveau de risque : Aucun		
Informatif	Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Moyen Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)		
Risque Naturels	-	NON	Aucun plan de prevention des risques Naturels recensé sur cette commune		
Risque Miniers	-	NON	Aucun plan de prevention des risques Miniers recensé sur cette commune		
Risque Technologiques	-	NON	Aucun plan de prevention des risques Technologiques recensé sur cette commune		

INFORMATIONS LEGALES

En cliquant sur le lien suivant ci-dessous vous trouverez toutes les informations légales, les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.



<https://www.etat-risque.com/s/EFBZW>

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°	du	20/05/2011	Mis à jour le
2. Adresse	Code postal ou Insee	Commune	
80 - 81 Chemin de Valfere	83990	ST TROPEZ	

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N Oui Non X

Prescrit <input type="checkbox"/>	Anticipé <input type="checkbox"/>	Approuvé <input type="checkbox"/>	Date
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	------

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
cyclone <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input type="checkbox"/>	sécheresse géotechnique <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>	

Extrats des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M Oui Non X

prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	------

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>
--	---------------------------------

Extrats des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Oui Non X

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique <input type="checkbox"/>	Effet thermique <input type="checkbox"/>	Effet de surpression <input type="checkbox"/>
--	--	---

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé Oui Non X

Extrats des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement Oui Non

L'immeuble est situé en zone de prescription Oui Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE SISMIQUE RÉGLEMENTAIRE

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1 <input type="checkbox"/>	zone 2 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 3 <input type="checkbox"/>	zone 4 <input type="checkbox"/>	zone 5 <input type="checkbox"/>
Très faible	Faible	Modérée	Moyenne	Forte

INFORMATION RELATIVE À LA POLLUTION DE SOLS

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) Oui Non X

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE À POTENTIEL RADON

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3 Oui Non

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente Oui Non

Vendeur ou Bailleur	Date / Lieu	Acquéreur ou Locataire
SCI ARRAS INVEST	29/04/2021 / ST TROPEZ	

Modèle Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnement MTE / DGPR juillet 2018

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°	du	Mis à jour le
2. Adresse	Code postal ou Insee	Commune
80 - 81 Chemin de Valferre	83990	ST TROPEZ

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB **Oui** **Non**

Révisé Approuvé Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation **Oui** **Non**

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés **Oui** **Non**

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON <input checked="" type="checkbox"/>	zone A¹ <input type="checkbox"/>	zone B² <input type="checkbox"/>	zone C³ <input type="checkbox"/>	zone D⁴ <input type="checkbox"/>
Aucun	Très forte	Forte	modérée	Faible

¹ (Intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de :
où est sis l'immeuble.

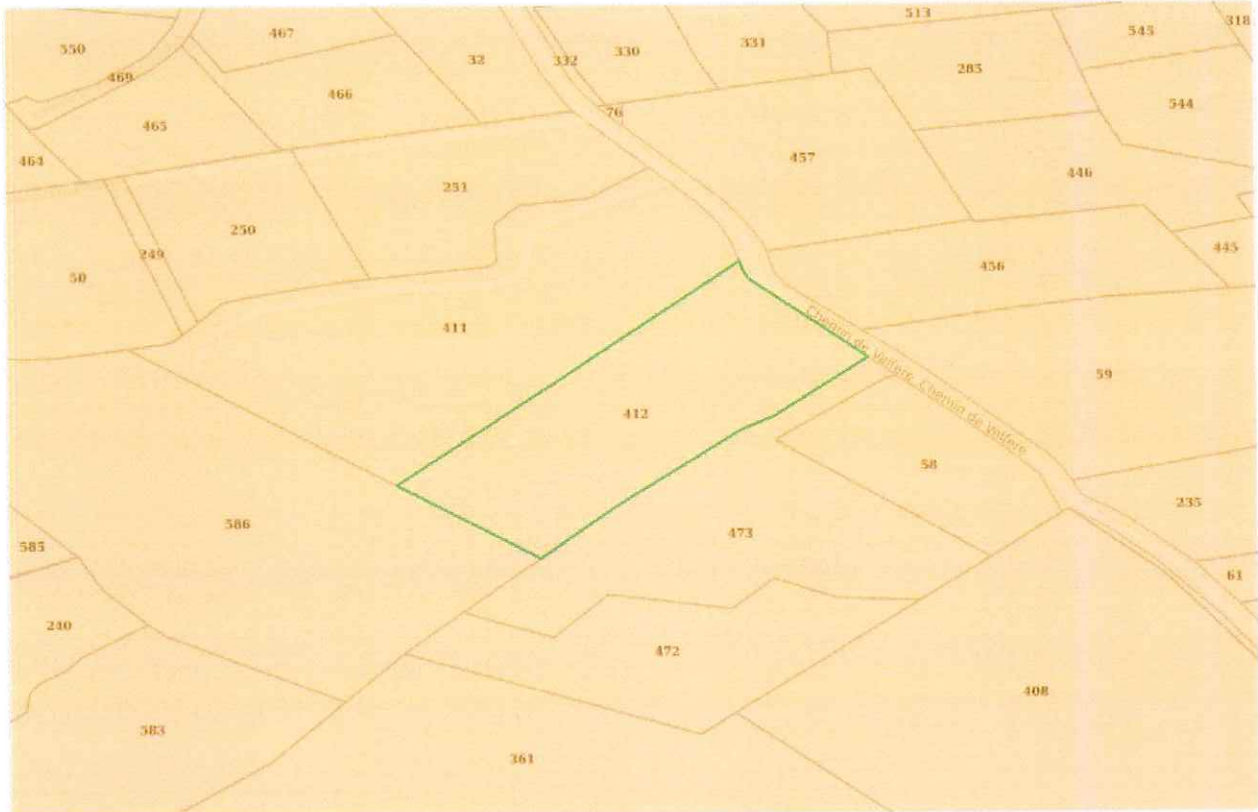
Vendeur ou Bailleur
SCI ARRAS INVEST

Date / Lieu
29/04/2021 / ST TROPEZ

Acquéreur ou Locataire

information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus. consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

CARTOGRAPHIE DES ARGILES



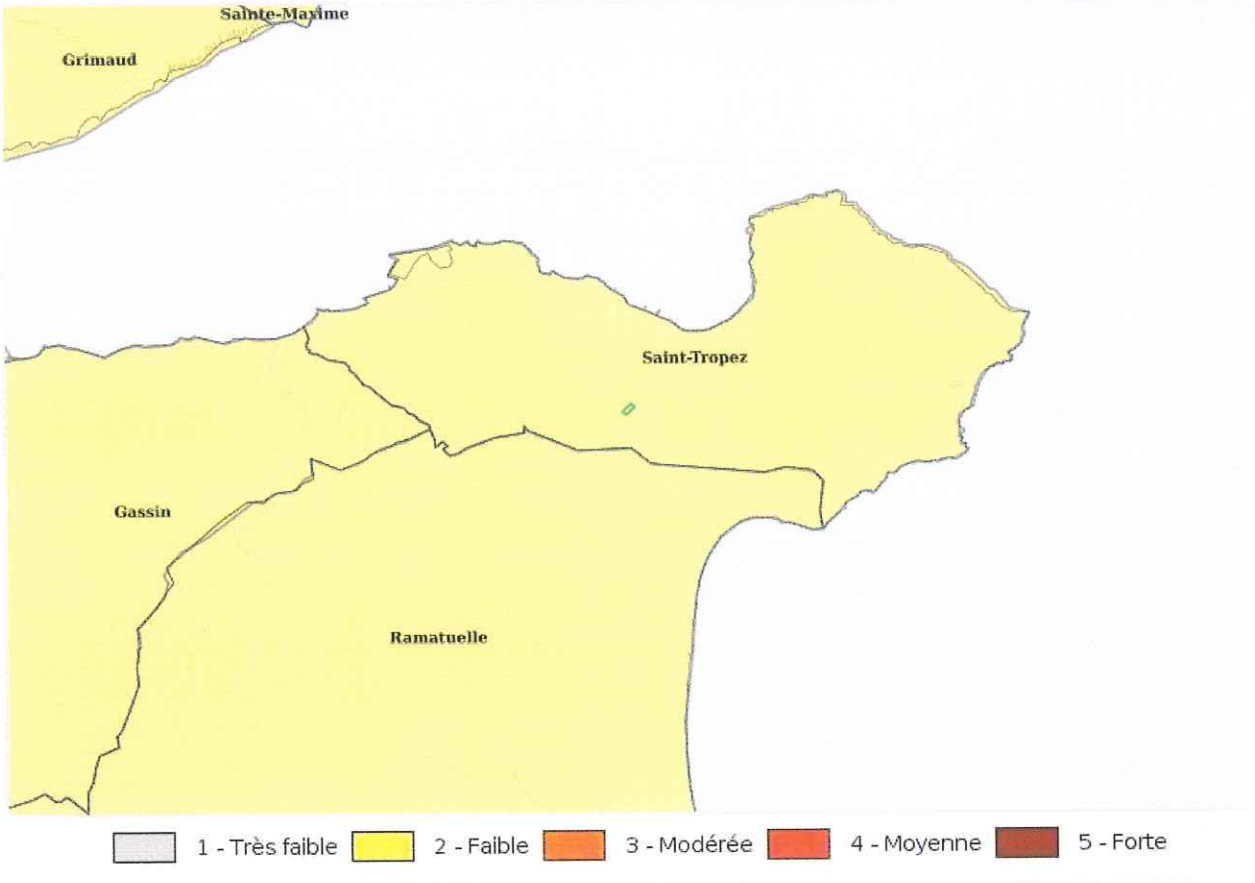
■ Faible ■ Moyen ■ Fort

RADON

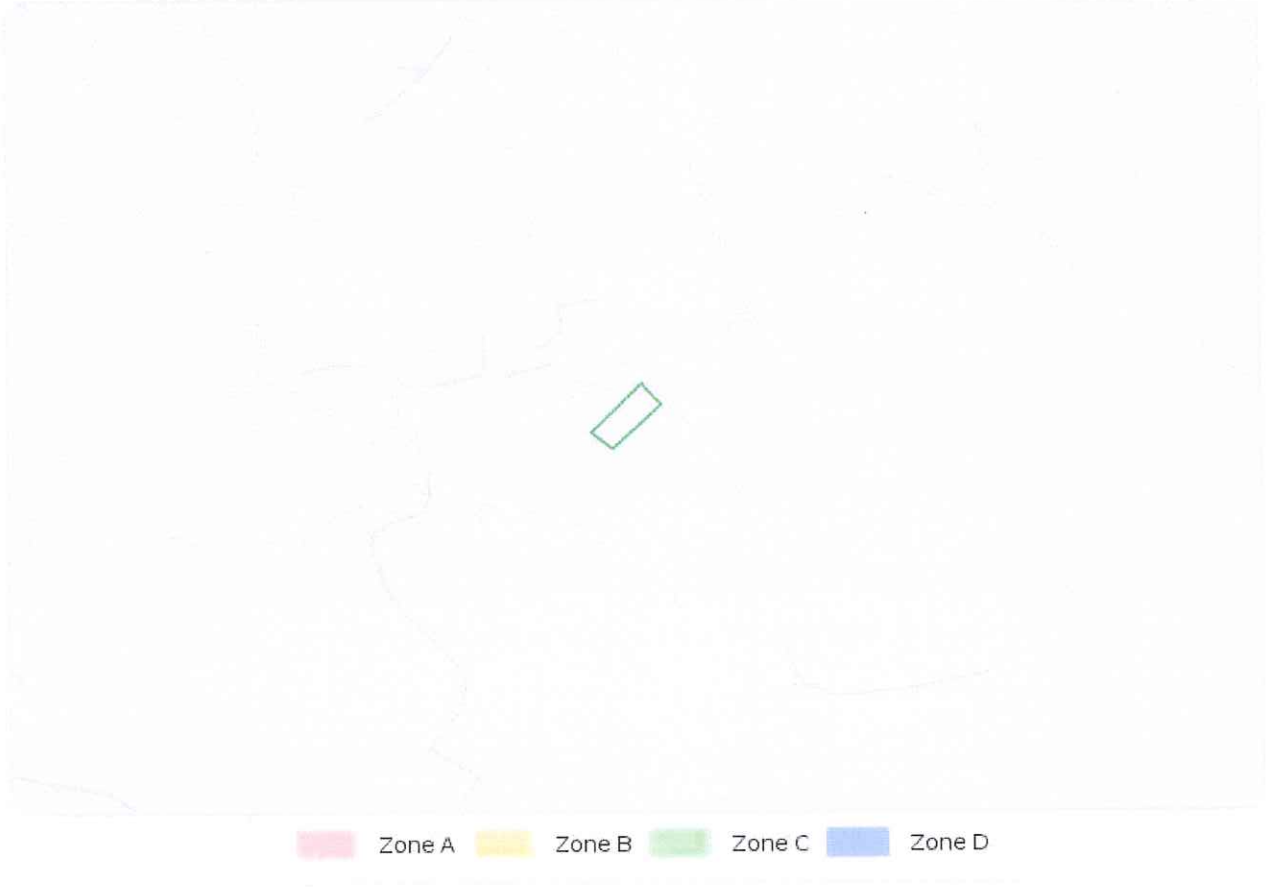


■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3

CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



Liste des sites BASIAS (à moins de 500 mètres)

BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
Aucun site BASIAS a moins de 500 mètres		

Liste des sites BASOL (à moins de 500 mètres)

BAse de données de pollution des SOL

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
Aucun site BASOL a moins de 500 mètres		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
Aucun site ICPE a moins de 500 mètres		

Préfecture : Var

Commune : ST TROPEZ

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble
80 - 81 Chemin de Valfere
83990 ST TROPEZ

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Inondations et coulées de boue	20/09/2020	20/09/2020	23/11/2020	03/12/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	23/11/2019	24/11/2019	13/01/2020	29/01/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	22/11/2019	24/11/2019	12/12/2019	19/12/2019	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	23/11/2018	23/11/2018	26/02/2019	22/03/2019	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	23/08/1983	24/08/1983	15/11/1983	18/11/1983	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	10/09/1992	10/09/1992	19/03/1993	28/03/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	02/11/1993	03/11/1993	14/12/1993	30/12/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	25/06/1994	26/06/1994	08/09/1994	25/09/1994	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	10/11/1996	13/11/1996	21/01/1997	05/02/1997	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	22/10/2009	22/10/2009	10/12/2009	13/12/2009	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON
Inondations et coulées de boue	04/11/2011	10/11/2011	18/11/2011	19/11/2011	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON

Etabli le :

Nom du vendeur ou du bailleur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Nom de l'acquéreur ou du locataire